



SUR QUELQUES SCHOLIES « GRAMMATICALES » DU *SERVIUS DANIELIS*

FRANÇOISE DASPET

UNIVERSITÉ BORDEAUX 3 – AUSONIUS UMR 5607

Résumé

Cet article constitue une partie de l'étude plus générale que nous voudrions consacrer à l'articulation des scholies du *Servius Danielis* sur celles de *Servius*. Nous ne nous intéressons ici qu'aux scholies très brèves, limitées à un seul mot et intégrées dans la phrase de *Servius*. Si nous parlons en titre de scholies « grammaticales », c'est que nous étudions les mots qui ont été choisis pour rendre plus évidents les liens logiques de la pensée ou pour compléter des structures syntaxiques que le *Servius Danielis* explicite. Il arrive que de tels ajouts, qui peuvent paraître d'une importance négligeable, ne développent pas seulement l'expression souvent très concise de *Servius*, mais modifient le sens de la scholie d'origine. L'adjonction de termes logiques et explicatifs ne s'explique pas toujours par le seul désir d'explicitement des liens que *Servius* a considérés comme assez clairement exprimés par le contexte. Quant à l'explicitation des structures syntaxiques, elle montre de la part du *Servius Danielis* une intention pédagogique : en mettant l'expression de *Servius* en conformité avec le modèle scolaire classique, il cherche à rendre plus claire la lecture du commentaire, mais parfois par son interprétation il fausse le sens de la scholie de *Servius*. Ces exemples conduisent à dégager en les confrontant les intentions des deux commentateurs et à éclairer leurs pensées respectives en faisant apparaître les différences qui les séparent et les définissent.

Abstract

*We propose in this paper a part of a more general study in which we should like to see how the scholia of *Servius Danielis* and *Servius*' are linked together. Here we are only interested*

in very short scholia, restricted to only one word and included in the Servius' sentence. We talk in the title of « grammatical » scholia because we study the words that Servius Danielis chose to make more obvious the logic links of the thought or to complete syntactic structures that Servius Danielis makes explicit. Sometimes such additions which seem to be insignificant not only expand Servius' expression, often very concise, but modify the meaning of the original scholium. The addition of logic and explicative words cannot always be explained by the only desire to make explicit links that Servius considered to be clearly enough expressed by the context. When he makes the syntactic structures explicit, Servius Danielis has teacher's intentions : when he modifies Servius' expression in order to be in accordance with the school classical pattern, he tries to make more clear the commentary's reading, but sometimes by his interpretation he distorts the meaning of Servius' scholium. These examples lead to extract by comparison two commentators' intentions and to clarify their respective thoughts by making obvious the differences that part and define them.

En lisant le commentaire du Servius *auctus*, découvert et édité pour la première fois par Pierre Daniel, on s'aperçoit que l'on peut classer les scholies ajoutées au commentaire de Servius¹ selon trois catégories, en fonction de leur forme. Dans le commentaire aux *Bucoliques* de Virgile qui fait l'objet de notre étude, certaines scholies de SD² sont totalement indépendantes de celles de Servius, même si elles complètent son commentaire, soit parce que ce second commentateur propose sur un même lemme une scholie parallèle, soit parce qu'il explique des lemmes que Servius n'a pas commentés. Nous rangerions dans une deuxième catégorie des remarques qui se présentent sous la forme d'un texte syntaxiquement indépendant, mais inclus dans la scholie initiale qu'elles suivent, précèdent ou dans laquelle elles s'intercalent.

Enfin certains commentaires qui peuvent parfois se développer assez longuement sont intégrés dans la syntaxe de Servius. Dans cette matière riche, nous avons choisi paradoxalement de nous intéresser aux plus brèves remarques

¹ Pour les questions relatives aux manuscrits de Servius et du commentaire élargi, ainsi qu'à l'identification du *Servius Danielis*, on peut se reporter aux travaux d'édition de G. THILO et H. HAGEN, *Servii grammatici qui feruntur in Vergilii carmina Commentarii*, Leipzig, vol. 1, 1881, vol. 2, 1884, vol. 3, 1887. Citons aussi J.J. SAVAGE : « The manuscripts of the Commentary of Servius Danielis on Virgil », *HSCP* 43, 1932, p. 77-121, « The manuscripts of Servius' Commentary on Virgil » *HSCP* 45, 1934, p. 157-204, « Was the commentary of Virgil by Aelius Donatus extant in the ninth century ? », *CPh* 26, 1931, p. 405-411. On ne peut ignorer les travaux de CH. E. MURGIA, *Prolegomena to Servius 5 - the manuscripts*, Berkeley – Los Angeles – Londres, 1975, ni ceux de G. RAMIRES « Per una nuova edizione di Servio », *RFIC* 124, 1996, p. 318-329. On peut également se reporter à son édition commentée du chant 7 de l'*Énéide* (Servio, *Commento al libro VII dell'Eneide di Virgilio, con le aggiunte del cosiddetto Servio Danielino*, Introduzione, bibliografia, edizione critica a cura di G. RAMIRES, Bologna, 2003).

² Nous emploierons cette abréviation pour désigner le *Servius Danielis*, comme s'il s'agissait de son nom propre.

de SD, celles qui se réduisent à un ou deux mots et qui sont insérées dans la phrase de Servius afin d'en faciliter la lecture. Nous allons même dans cet article³ nous limiter à l'étude des mots ajoutés par SD pour préciser ou remanier la structure logique et syntaxique de la phrase de Servius ; cependant, si SD semble surtout vouloir parfaire la formulation des scholies de Servius, il faut être attentif aux modifications de sens que révèlent parfois ses ajouts et ses modifications. SD ajoute, dans certains cas, des outils grammaticaux (coordinations, adverbes ou locutions stéréotypées) qui soulignent le passage du lemme à son explication, explicitent un lien logique à l'intérieur de la scholie ou scandent et soulignent le rythme de la phrase. Mais il arrive aussi que pour préciser et développer le sens de constructions qu'il juge trop concises et trop peu explicites, SD utilise des termes de diverses sortes, pronoms, noms ou même verbes, toujours intégrés dans la syntaxe de Servius afin de rendre l'expression du commentateur plus complète et plus claire.

Essayons d'apprécier et de juger ces brèves interventions que le lecteur peut trouver insignifiantes et dépourvues d'intérêt et qui passent presque inaperçues dans l'édition du texte.

1. Des mots-outils pour expliciter des liens logiques

1.2. Les liens logiques à l'intérieur de la scholie

La lecture des scholies amène SD à apporter quelques précisions logiques dont l'intérêt est variable. Citons brièvement, parmi les scholies que nous avons relevées, l'exemple d'un ajout qui, loin de corriger le sens de la scholie, n'apporte qu'un très léger renforcement du sens. La scholie de Servius à B8, 15, fait remarquer que Virgile emploie *ros* au genre masculin et, pour souligner son commentaire, le commentateur confirme cet emploi par une citation de l'*Énéide* :

CVM ROS GRATISSIMVS : masculini est generis, secundum quod etiam⁴ in Aeneide ait « spargit rapida ungula rores sanguineos ».

« LORSQUE LA ROSÉE SI AGRÉABLE : ce mot est du genre masculin ce qui lui fait dire aussi dans l'*Énéide* : 'les sabots rapides dispersent des gouttes de sang'⁵. »

³ Les termes rajoutés pour préciser, modifier ou juger le sens de la scholie de Servius seront étudiés dans un prochain article.

⁴ Pour les distinguer de la scholie de Servius, nous avons souligné dans le texte latin ainsi que dans la traduction les termes ajoutés par SD.

⁵ VERG. *Aen.* 12, 339-340.

En ajoutant *etiam*⁶, SD met en évidence des rapports que Servius établit souvent entre les *Bucoliques* et les autres œuvres de Virgile. Toutefois l'intérêt d'une telle remarque est très réduit et on pourrait ajouter cet adverbe chaque fois que Servius cite une autre œuvre de Virgile dans laquelle il retrouve une expression comparable à celle qu'il explique. Servius en effet commente souvent le poète par lui-même selon une technique que les commentateurs modernes continuent d'employer et qui montre qu'il connaît bien Virgile. L'intention de SD est de souligner pour son lecteur la similitude des deux exemples que Servius met en parallèle. Sans doute juge-t-il que Servius n'insiste pas suffisamment sur le fait que Virgile emploie le genre masculin dans les deux cas.

Le plus souvent lorsqu'il ajoute certains adverbess, locutions ou conjonctions, SD éclaire la logique des scholies et explicite les intentions de Servius. Ses corrections méritent le plus souvent que l'on s'interroge sur ses intentions.

1.1.1. Expliciter des liens de cause et de conséquence

Les liens de cause et de conséquence sont privilégiés dans le commentaire. Car les scholiastes servent un projet pédagogique et, dans le but de préciser l'enchaînement de leur argumentation, ils ont mis au point un système explicatif qui s'est sans doute progressivement constitué au fur et à mesure que se multipliaient les commentaires. La justification des idées, des images ou des expressions conduit à expliciter les raisons qui amènent le poète à s'exprimer ainsi ou, en inversant le point de vue, à voir dans ce que dit le poète l'application et la conséquence de ce que le commentateur vient d'expliquer.

Nam

Rien d'étonnant à ce que l'expression d'un lien causal abonde dans un commentaire et Servius se situe si souvent dans l'explication que SD n'a pas tellement besoin d'expliciter de tels enchaînements logiques. Il lui arrive de le faire lorsque le rapport causal ne s'impose pas de lui-même à partir du sens de la phrase ou lorsqu'il veut le renforcer.

Ainsi, au début de B9, Moeris déplore la situation de Ménéalque qui n'a pu conserver son domaine malgré sa qualité de poète. Aux vers 12-14, Moeris compare le pouvoir des vers contre la guerre à celui des colombes en face d'un

⁶ Il semble que le lecteur de SD ne comprenne plus *et* dans son emploi adverbial. Aussi à propos de B10, 18 SD transforme-t-il *et* en *etiam*, éclairant du même coup le sens et la construction : ADONIS : 'a' habet accentum, quia graecum est nomen ; tamen etiam latine sic dicimus : nam 'Adon' nusquam lectum est (« ADONIS : 'a' porte l'accent, parce que c'est un nom grec ; cependant en latin aussi nous prononçons de cette manière-là ; car Adon ne se lit nulle part »).

aigle ; en recourant à *dicunt* pour présenter la comparaison, Virgile laisse entendre qu'il cite un proverbe auquel fait également allusion Lucrèce en 3, 752⁷ :

... *sed carmina tantum*
nostra ualent, Lycida, tela inter Martia, quantum
Chaonias dicunt aquila ueniente columbas.

L'adjectif *Chaonias* modifie la forme générale du proverbe en faisant référence à Dodone comme le font remarquer E. de Saint-Denis⁸ et le commentaire de J. Conington et H. Nettleship. Même si la Chaonie n'est qu'une partie de l'Épire qui ne comprend pas Dodone, Virgile a pu recourir à une synecdoque et citer une région pour renvoyer à l'ensemble du pays.

Dans son commentaire, Servius ne mentionne pas explicitement Dodone, mais y fait allusion quand il reprend *Chaonias* qui fait partie du lemme et quand il l'explique par le qualificatif *Epiroticas* :

'Chaonias' autem Epiroticas, nam in Epiro dicitur nemus fuisse, in quo responsa dabant columbae; quod ideo fingitur quia lingua Thessala peliades et columbae et uaticinatrices uocantur. Herodotus hanc columbam de Aegypto uenisse ait.

« Quant à 'Chaoniennes', cela signifie 'Épirotes', car on dit qu'il y avait en Épire un bois dans lequel des colombes rendaient un oracle ; et l'on a imaginé cela parce que dans la langue de Thessalie on appelle *peliades* aussi bien les colombes que les prophétesses. Hérodote dit que cette colombe est venue d'Égypte. »

La première partie de la scholie éclaire la situation géographique de la Chaonie moins connue du lecteur que l'Épire et elle suggère que les deux termes sont synonymes. Servius justifie le qualificatif *Chaonias* par l'existence d'un lieu sacré d'Épire, c'est-à-dire Dodone, où des prophétesses rendaient des oracles. Servius se fait l'écho de la légende qui prétendait que des colombes rendaient des oracles à Dodone. Le rapport entre colombes et prophétesses est expliqué par le nom de « péliades » qu'on leur donne à toutes deux dans le grec de Thessalie. SD montre son accord avec l'explication de Servius et la met en relief en ajoutant *nam* après la brève assimilation de *Chaonias* à *Epiroticas* ; en outre il donne la source des allusions de Servius en citant Hérodote⁹. Sous la forme *peliades*,

⁷ Lucrèce imagine ce qui arriverait si l'âme immortelle passait d'un corps à un autre et il donne la vision d'un monde à l'envers : ... *accipiter fugiens ueniente columba*. L'exemple est cité dans *The works of Virgil with a commentary by J. CONINGTON and H. NETTLESHIP*, vol. 1 *Eclogues and Georgics*, revised by F. HAVERFIELD, Hildesheim, 1963.

⁸ VIRGILE, *Bucoliques*, texte établi et traduit par E. de SAINT-DENIS, CUF, Paris, nouvelle éd. 1967.

⁹ L'historien grec consacre plusieurs paragraphes (52-57) du livre 2 de ses *Histoires* à raconter la légende de deux femmes égyptiennes enlevées par les Phéniciens et vendues l'une en Libye et l'autre en Grèce. Les prophétesses de Dodone rapportaient que deux colombes noires

Servius a transcrit le nom grec *πελειάδες*, variante de *πέλειαι*, sans préciser que les colombes doivent leur nom à leur plumage foncé (*πέλλος* ou *πελός*). Ph.-E. Legrand¹⁰ précise le fait linguistique qui justifie probablement cette confusion entre colombes et prophétesses : « On a supposé que les prêtresses de Dodone furent appelées à un moment donné *πέλειαι*, c'est-à-dire 'les vieilles, les vénérables' en dialecte épirote (Hésych., s.v. *πέλειοι*). D'où serait née l'histoire des colombes (*πελειάδες*) ». L'interprétation de Servius, un peu différente de celle de Ph.-E. Legrand, est inspirée d'Hérodote et il juge que l'adjectif *Chaoniae* donne un double sens au mot *columbae* qui fait ainsi allusion à la fois à des colombes et aux prophétesses de Dodone. En outre, derrière les colombes et l'aigle, Servius voit une référence aux auspices mineurs et aux auspices majeurs.

SD renforce donc la justification de Servius et confirme son interprétation symbolique qui, initialement, n'était sans doute pas celle du proverbe et qui renvoie à une raison peu connue du lecteur : cette dénomination commune des colombes et des prophétesses, liée à des légendes et à des faits de langue de la région de Dodone. L'emploi de *nam* souligne le lien logique et en même temps permet à SD de rythmer la scholie en distinguant d'une part l'explication géographique qui s'impose en fonction de l'expression de Virgile et d'autre part une légende que Servius évoque rapidement sans en raconter les épisodes. D'ailleurs SD lui-même, malgré son goût pour les histoires légendaires, renvoie à Hérodote et renonce à développer un récit fabuleux que semblaient préparer l'insistance explicative marquée par *nam* et la mention d'Hérodote.

L'explicitation d'un rapport de cause peut rendre compte de l'intention de Servius tout en servant aussi le dessein de SD et en lui permettant de prolonger une explication. En B9, 28 Virgile rappelle que la guerre et les expropriations de terres qui l'ont accompagnée ont touché Mantoue parce qu'elle était trop proche de Crémone, victime visée par ces violences. Servius rappelle brièvement la proximité des deux villes et explique les attaques d'Octave contre Crémone en indiquant entre parenthèses que les habitants de Crémone avaient épousé la cause de Brutus, Cassius et Antoine, d'où les représailles qui les ont touchés. SD exprime par *nam* le lien de cause que Servius n'a pas explicité :

bene ingemit Mantuanorum infelicitatem, quibus sola obfuit uicinitas Cremonensium – nam Cassii, Bruti et Antonii copias Cremonenses susceperant – quos etiam ipsos mire excusat, dicens 'miseræ Cremonae', quæ etiam si uellet, minime tamen tantis copiis posset resistere. 'Nimium' autem 'uicina', id est usque ad periculum.

s'étaient envolées d'Égypte et Hérodote explique que la langue incompréhensible de la femme égyptienne qui fonda un sanctuaire de Zeus à Dodone fut assimilée à un chant d'oiseau et qu'elle fut appelée « colombe ». Quand elle eut appris le grec, elle institua l'oracle et l'on considéra qu'elle parlait avec une voix humaine parce qu'on la comprenait. Quant à la couleur noire de la colombe elle vient de ce que la femme était égyptienne.

¹⁰ HÉRODOTE, *Histoires* II, texte établi et traduit par Ph.-E. LEGRAND, CUF, Paris, 1948.

« il a raison de se plaindre de l'infortune des habitants de Mantoue à qui a porté tort le seul voisinage de ceux de Crémone – car les habitants de Crémone avaient soutenu les troupes de Cassius, Brutus et Antoine – ; mais de façon surprenante il les excuse, eux aussi, en disant 'la malheureuse Crémone' parce que, même si elle l'avait voulu, elle n'aurait quand même pas pu résister du tout à des troupes si importantes. Quant à 'trop proche', cela signifie jusqu'à se trouver en danger. »

En soulignant par *nam* l'engagement des habitants de Crémone puis en insistant par *autem* sur les dangers causés par la proximité de Crémone et de Mantoue¹¹, SD prépare un paragraphe également présenté par *nam* qu'il ajoute à la scholie de Servius. Or, dans ce nouveau développement, c'est à Servius lui-même qu'il emprunte le récit plus détaillé¹² de l'événement en précisant qu'Octave distribua à ses vétérans des terres prises sur le territoire de Crémone pour punir ses habitants de leur ralliement à Antoine et qu'il a ajouté les terres de Mantoue parce que celles de Crémone ne suffisaient pas. Le récit est influencé par le futur affrontement entre Auguste et Antoine :

Nam ortis bellis ciuilibus inter Antonium et Augustum, Augustus uictor Cremonensium agros, quia pro Antonio senserant, dedit militibus suis : qui cum non suffecissent, his addidit agros Mantuanos, sublato non propter ciuium culpam, sed propter uicinitatem.

« Car, au début des guerres civiles entre Antoine et Auguste, Auguste vainqueur donna à ses soldats les terres des gens de Crémone parce qu'ils avaient des sympathies pour Antoine. Et, comme elles n'avaient pas suffi, il y ajouta les terres des gens de Mantoue, qui leur furent enlevées, non pas en raison d'une faute de leurs citoyens, mais à cause de leur proximité. »

On comprend que Servius se soit contenté d'une brève parenthèse dans sa scholie à B9, 28 puisqu'il a déjà parlé des malheurs de Crémone et de Mantoue dans la préface générale de son commentaire que SD a reprise :

Postea ortis bellis ciuilibus inter Antonium et Augustum, Augustus uictor Cremonensium agros, quia pro Antonio senserant, dedit militibus suis : qui cum non sufficerent, his addidit agros Mantuanos, sublato non propter ciuium culpam, sed propter uicinitatem Cremonensium : unde ipse in bucolicis « Mantua uae miserae nimium uicina Cremonae ».

SD reprend presque exactement la relation de ces faits historiques qui, dans le récit de la vie de Virgile que propose Servius, sont présentés comme étant à l'origine de la composition des *Bucoliques* (*unde*). Dans cet exemple, SD complète la scholie de Servius en puisant des explications¹³ dans une autre partie

¹¹ Cf. *infra* p. 214.

¹² Merci à D. Vallat qui nous a rappelé ce rapprochement qui nous avait échappé.

¹³ Nous verrons plus loin, en particulier p. 224 et p. 231, que SD puise dans le contexte de la scholie de Servius des éléments qui lui permettent de préciser des constructions qui lui

de son commentaire ; il commente donc Servius par lui-même tout comme Servius commente Virgile par lui-même et il renforce ainsi les traits particuliers de cette méthode de commentaire¹⁴.

Ergo

Le rapport consécutif est moins fréquent parce que les commentateurs suivent plutôt le mouvement inverse et, partant de l'expression du poète, remontent jusqu'à ses causes. *Ergo* permet à SD d'explicitier une conséquence qui renforce la portée de la scholie de Servius. Parfois un exposé général du commentateur est un préalable nécessaire pour justifier une image poétique. Ainsi après avoir exposé la théorie atomiste, Servius revient au commentaire précis du vers 31-32 de B6 *namque canebat uti magnum per inane coacta / semina* qui présente une cosmogonie conforme selon Servius à cette théorie. Cette phrase qui compose le lemme est citée de nouveau à la fin de la scholie et, pour marquer ce retour à la citation étudiée, SD ajoute *ergo* dans la mesure où ce que dit Virgile est une sorte d'application de la théorie philosophique exposée auparavant par Servius :

Ergo 'uti magnum per inane coacta semina' canebat, inquit, mundi principium, id est quemadmodum coactae et collectae atomi per magnum inane fuissent origo ignis, aeris, terrarum et maris ; nam 'semina' atomos dicit.

« Donc il chantait, nous dit Virgile, 'la façon dont les semences s'étaient accumulées dans l'immensité du vide', à savoir la création du monde, c'est-à-dire la manière dont les atomes agrégés et rassemblés dans l'immensité du vide avaient été à l'origine du feu, de l'air, des continents et de la mer ; car par 'semina' il désigne les atomes. »

1.1.2. *Opposer ou distinguer*

SD utilise *autem* pour distinguer et détacher certains éléments du contexte et en particulier pour souligner une opposition qui ressort du sens même des expressions que Servius a laissées en asyndète.

Dans sa scholie à B4, 57, Servius développe deux remarques opposées sur la quantité du 'i' de *Linus* et de *linum*, le premier bref et le second long. Le parallélisme des deux phrases, *Linus cum nomen dicimus, 'Li' brevis est et cum linum dicimus, filum significantes, 'li' longa est*, suffit à les opposer. La première partie de la phrase est complétée par une citation de Stace et la seconde par l'indication de l'allongement de la voyelle chez les Grecs. Le parallélisme et l'opposition sont exprimés par la répétition de trois éléments : la temporelle

paraissent incomplètes. Dans ces exemples, il ne commente pas, mais corrige Servius par lui-même.

¹⁴ Cf. *supra* p. 207.

introduite par *cum*, le verbe *dicimus* et la syllabe 'li', qui mettent en relief le contraste entre *brevis* et *longa*. En ajoutant *autem* et en écrivant *cum autem linum dicimus*, SD fait ressortir l'opposition entre la prosodie de *Linus* et de *linum* notée par Servius. Il redoute peut-être que son lecteur ne perçoive plus le parallélisme des expressions qui a été brouillé par l'adjonction de commentaires secondaires : la citation de Stace à propos de 'Li' *brevis est* (Stacius : « *medio Linus intertextus acantho* ») et le rapprochement avec le grec à propos de 'li' *longa est* (*cum producat apud Graecos*).

Mais *autem* ne marque pas toujours une opposition et SD l'emploie pour mettre l'accent sur un point précis : le thème ou les mots choisis. Il souligne ainsi le retour au thème précis qui a été annoncé dans le lemme et dont Servius s'est éloigné en faisant un détour historique plus complet pour expliquer le contexte dans lequel se situe l'événement mentionné par le poète. Une longue scholie¹⁵ au premier vers de la Dixième *Bucolique* permet à Servius de présenter Gallus dont il évoque la carrière politique et poétique avant de rappeler sa fin tragique et ses liens avec Virgile. Puis Servius aborde le sujet de la pièce en revenant sur un épisode particulier de la vie de Gallus : ses amours malheureuses avec Cythéris qui l'a quitté pour suivre Antoine en Gaule. En ajoutant *autem* au début du paragraphe que Servius consacre à la douleur de Gallus, SD n'oppose pas ce motif aux considérations qui précèdent, mais passe d'une situation rapide du personnage de Gallus à un événement particulier de sa vie privée :

hic autem Gallus amavit Cytheridem meretricem...

« or ce Gallus aima la courtisane Cythéris... »

Autem sert dans cet exemple à annoncer le moment où le scholiaste aborde le thème précis de la bucolique.

Grâce à cette fonction qui permet à *autem* de détacher un élément pour l'observer de près, SD peut l'utiliser aussi bien pour des remarques sur la forme

¹⁵ Nous n'en citons que le début jusqu'à l'intervention de SD : EXTREMVVM HVNC ARETHVSA M. C. L. : *Gallus, ante omnes primus Aegypti praefectus, fuit poeta eximius ; nam et Euphorionem, ut supra diximus, transtulit in latinum sermonem, et amorum suorum de Cytheride scripsit libros quattuor. Hic primo in amicitia Augusti Caesaris fuit : postea cum venisset in suspicionem quod contra eum coniuraret, occisus est. Fuit autem amicus Vergilii adeo, ut quartus georgicorum a medio usque ad finem eius laudes teneret : quas postea iubente Augusto in Aristaei fabulam commutavit. Hic autem Gallus amavit Cytheridem meretricem, libertam Volumnii, quae, eo spreto, Antonium euntem ad Gallias est secuta...*
« CE DERNIER EFFORT, ARÉTHUSE, ACCORDE-LE MOI : Gallus, le premier de tous les préfets d'Égypte, fut un remarquable poète ; car il traduisit Euphorion en latin, comme nous l'avons dit plus haut <B6, 72>, et écrivit quatre livres sur Cythéris traitant de ses amours. Celui-ci eut d'abord l'amitié d'Auguste César ; puis, ayant suscité ses soupçons parce qu'il conspirait contre lui, il fut mis à mort. Mais il fut l'ami de Virgile au point que le quatrième livre des *Géorgiques* contenait son éloge du milieu jusqu'à la fin. Puis, sur l'ordre d'Auguste, il transforma ces louanges et en fit le conte d'Aristée. Or ce Gallus aima la courtisane Cythéris, l'affranchie de Volumnius, qui, après l'avoir dédaigné, suivit Antoine qui allait en Gaule... »

que sur le fond. Revenons rapidement¹⁶ sur la scholie au vers 28 de *B9*. Servius a commenté le contexte historique de l'ensemble à partir du lemme : *Mantua uae miserae nimium uicina Cremonae*. Puis, après avoir donné les raisons qui expliquent les malheurs de Mantoue et de Crémone, il revient sur le thème de la proximité des deux villes et sur l'expression *nimium uicina*. Cette reprise d'un élément du lemme dans cette dernière partie de la scholie est soulignée par SD au moyen de *autem* :

'nimium' autem 'uicina', id est usque ad periculum.

« Quant à 'trop proche', cela signifie jusqu'à se trouver en danger. »

C'est très précisément *nimium* que fait remarquer *autem* comme le montre le reste de l'explication : SD veut dire que Virgile a choisi l'adverbe *nimium* parce que les malheurs de Crémone découlaient de cette proximité excessive et c'est bien le sens de l'adverbe dans ce contexte que Servius explique par *usque ad periculum* : du fait que les terres des deux villes étaient contiguës leur proximité était devenue dangereuse.

La conjonction *autem* apparaît chez SD pour distinguer et mettre en relief divers liens logiques, et le commentateur en exploite toutes les nuances expressives.

Le renforcement des liens logiques conduit parfois SD à des formules redondantes, si renforcées qu'elles risquent de ne plus rien prouver et de perdre de leur force parce qu'elles sont trop emphatiques et gonflées. Mais il est bon de regarder de près de tels passages dans lesquels un ajout peut être tout à fait justifié parce qu'il enrichit le sens de la scholie de Servius. Les redondances montrent l'effort de SD pour imposer son interprétation. Ainsi Servius revient sur le sens de *procul* qui permet à Virgile en *B6*, 16 de montrer à quelle distance du Satyre la couronne a glissé de sa tête lorsqu'il s'est endormi :

Serta procul tantum capiti delapsa iacebant

Servius écrit simplement :

SERTA PROCVL: modo 'prope', nam intulit 'tantum capiti delapsa', ut ostenderet non longius prouolutam coronam.

« SA COURONNE À QUELQUE DISTANCE : simplement 'auprès', car il a ajouté : 'qui avait seulement glissé de sa tête', pour montrer que la couronne n'a pas roulé bien loin. »

L'explication est suffisante, mais SD la redouble en quelque sorte en donnant *iuxta* comme synonyme à *prope*, en renforçant *nam* par *ideo* et en appuyant ce que dit Servius sur une citation de l'*Énéide* dans laquelle, selon son interprétation, *prope* indique une brève distance :

¹⁶ La scholie a déjà été commentée p. 210-211 pour l'emploi de *nam*.

SERTA PROCVL : modo 'prope', id est iuxta, nam ideo intulit 'tantum capiti delapsa', ut ostenderet non longius prouolutam coronam, ut est « procul aerea ramo dependet galea ».

« SA COURONNE À QUELQUE DISTANCE : simplement auprès, c'est-à-dire tout à côté, car pour cette raison il a ajouté : 'qui avait seulement glissé de sa tête', pour montrer que la couronne n'a pas roulé bien loin, comme il y a : 'à quelque distance, son casque de bronze est suspendu à une branche'¹⁷. »

Les renforcements qu'apportent SD ne montrent en apparence que son désir de rivaliser avec Servius et de renchérir sur lui ; pourtant en proposant *iuxta* comme synonyme de *prope* alors que les deux termes ne sont pas tout à fait équivalents, SD renforce encore la proximité. *Iuxta* que EM¹⁸ présente comme « un synonyme expressif de *prope* » signifie au sens propre 'proche jusqu'à toucher l'objet' comme il paraît logique du fait de sa parenté avec la famille de *iugum*, 'le joug', qui évoque l'attelage, donc un lien qui unit et met en contact. La couronne de Silène a glissé pendant son sommeil, mais elle est si proche de lui qu'elle est sans doute à portée de sa main.

SD ajoute divers liens logiques (cause, conséquence, opposition) pour éclairer l'argumentation de Servius en faisant ressortir sa structure alors que celui-ci ne les a pas explicités considérant sans doute qu'ils ressortaient assez clairement de la succession et du sens même des phrases. À ces variations sur les liens logiques s'ajoute tout un jeu sur le lien unissant le lemme à la scholie.

1.2. Expliciter le rapport entre le lemme et la scholie

1.2.1. Un lien explicatif

La locution explicative *id est* sert à établir une équivalence entre le lemme et la scholie et, en même temps, elle permet que, d'un simple point de vue formel, le lecteur les distingue clairement : elle est, par excellence, le mot-outil du commentaire. Le recours à cette formule de présentation s'est à ce point généralisé qu'elle est devenue une expression toute faite qui caractérise les commentaires. Elle y est d'un emploi si fréquent qu'elle devient un tic d'écriture qui se vide de sens. Très utilisée par Junius Philargyrius, elle lui sert à unir le lemme à son explication, en particulier quand celle-ci se résume à un synonyme ou une identification. On peut soupçonner la transmission manuscrite des commentaires d'avoir multiplié cette formule toute faite. On en relèverait une foule d'exemples dans les scholies de Junius Philargyrius aux vers 34-83 de B1 que proposent la plupart des manuscrits pour suppléer à la perte des scholies de

¹⁷ VERG. *Aen.* 10, 835-836.

¹⁸ Nous désignons ainsi le *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots* de A. ERNOUT et A. MEILLET, 4^e éd., 3^e tirage, revu et corrigé par J. ANDRÉ, Paris, 1979.

Servius¹⁹ ; citons deux exemples, celui d'un synonyme et celui d'une explication : *SOMNVM INIRE* : *id est 'dormire'* (ad B1, 55, « T'ENDORMIR : autrement dit, 'dormir' ») et *FVMANT* : *id est ad uesperum, ad cenam praeparandam* (ad B1, 82, « ILS FUMENT : cela veut dire que le soir approche ainsi que le moment de préparer le repas »).

On ne peut définir très précisément dans quels cas SD ajoute *id est* dans une scholie de Servius : il arrive que lui-même n'emploie pas cette locution, qu'il l'emploie aussi bien pour présenter un synonyme ou une identification qu'une explication et qu'il ne corrige pas Servius dans le cas où il l'omet : aucun critère n'est vraiment déterminant. Il s'en dégage l'impression que SD commente Servius au fur et à mesure de sa propre lecture sans avoir conçu une méthode systématique de révision ou de correction. Cela ne signifie pas qu'il n'ait pas de raison d'apporter la précision d'un tel outil explicatif, mais cette raison semble bien varier avec chaque exemple, ce qui nous contraint toujours à analyser chaque cas en particulier sans pouvoir effectuer des classements ou des regroupements. Divers exemples montrent que *id est* sert à distinguer le lemme du synonyme, de l'identification ou de l'explication qui suit, de façon à souligner l'intérêt de la scholie²⁰ ou à en éclairer le sens. Peut-être SD s'applique-t-il à distinguer, par la locution *id est*, le lemme de la scholie de Servius afin d'éviter qu'un lecteur qui ne connaîtrait plus aussi bien Virgile ne confonde les deux.

Lorsqu'à propos de B9, 52, SD ajoute *id est* entre le lemme *longos soles condere* (« je couchais des soleils qui éclairaient longtemps »²¹) et l'explication *aestiuos dies finire* (« j'achevais les jours d'été »²²), il semble qu'il ait le dessein d'éclairer l'équivalence de sens entre les deux expressions en supprimant une confusion syntaxique qui risque de découler de la lecture en succession des deux groupes de mots : *id est* sert à ne pas confondre Virgile et Servius, le lemme et l'explication. Si Servius en fait l'économie, c'est que le parallélisme exact des deux constructions (adjectif, nom, verbe, emplois du pluriel et de l'infinitif) lui paraît sans doute suffisamment clair.

¹⁹ Les scholies allant de *quid uocares* (B1, 36) à *uehementi ardore fatigatis* (B2, 10) ne figurent pas dans les manuscrits de Karlsruhe (*Caroliruhensis Lat. Aug.* 116) et de Berne (*Bernensis Lat.* 363). Dans tous les autres manuscrits consultés, la lacune a été comblée par des scholies provenant du commentaire aux *Bucoliques* de Junius Philargyrius dont il reste deux versions abrégées que l'on peut leur comparer.

²⁰ Cf. B9, 6, *ILLI* : *id est Arrio*. *Id est* met en valeur le nom d'Arrius peut-être inconnu du lecteur de SD.

²¹ Traduction de J. Perret, note au vers 52, p. 104 in Virgile, *Les Bucoliques*, édition, introduction et commentaire de J. PERRET, « Érasme », Paris, 1970.

²² Servius précise ensuite le sens du verbe *condere* : *CONDERE* : *finire, usque ad occasum ducere* (« JE COUCHAIS : j'achevais, je conduisais jusqu'au coucher »).

Lorsque Servius commente en B5, 40 le verbe *spargite*, il lui donne comme équivalent *implete* et SD ajoute *id est* pour présenter ce synonyme que Servius a placé sans transition juste après le lemme, selon une manière qui lui est familière :

SPARGITE : implete

« JONCHEZ : couvrez »

Peut-être SD ajoute-t-il *id est* parce qu'il a étoffé le lemme :

SPARGITE HVMVM FOLIIS : id est implete...

« JONCHEZ LA TERRE DE FEUILLES : c'est-à-dire couvrez-la de feuilles... »

Par *id est*, il met en valeur l'équivalence de sens entre les deux verbes et il la renforce en citant le lemme plus complètement parce qu'il laisse ainsi entendre que le verbe *implete* supporte la même construction que *spargite*. À l'inverse, Servius sort le verbe *spargere* de son contexte et lui donne un équivalent sémantique de façon plus sèche, comme le fait un dictionnaire. SD reprend le contexte et substitue le synonyme au verbe employé par Virgile en montrant qu'il fonctionne syntaxiquement de la même façon dans l'expression entière. La locution *id est* montre ici un changement de point de vue dans l'approche explicative. Il semble que dans l'exemple de B10, 21 la scholie qui commente *amor iste* soit corrigée par SD pour préciser l'intention du commentateur.

AMOR ISTE, id est tam impatientis, tam turpis.

« UN AMOUR DE CETTE SORTE, c'est-à-dire si peu susceptible d'être maîtrisé, si honteux. »

On pourrait croire que les qualificatifs ajoutés par Servius lui permettent seulement de construire une énumération dans laquelle il énonce les caractéristiques de l'amour de Gallus et qu'ainsi il prolonge le lemme (*amor iste, tam impatientis, tam turpis*). En ajoutant *id est*, SD sépare nettement le lemme de la scholie et invite à comprendre les qualificatifs comme des commentaires qui développent le sens de *iste*. Dans ce contexte, SD ne comprend pas seulement *iste* comme un renvoi à la deuxième personne dans le dialogue que retranscrit Virgile, mais il montre que les qualificatifs choisis par Servius font ressortir le sens dépréciatif que peut prendre le démonstratif. La locution *id est* peut donc orienter une explication en la précisant²³. Cette explicitation tend vers l'interprétation.

²³ On serait tenté de croire que, de la même façon, alors que Servius rend compte de l'ensemble du lemme *TVVS MOERIS* en B9, 16 lorsqu'il écrit *tuus amicus*, SD en rajoutant *id est* met l'accent sur l'expression *tuus amicus* pour dire qu'elle n'explique peut-être pas le lemme tout entier. L'expression *tuus amicus* ne rendrait compte que du sens de *tuus* et l'on serait tenté de traduire *TVVS MOERIS : id est tuus amicus* par « ton cher Moeris signifie ton cher ami Moeris ». Ce n'est là qu'une hypothèse invérifiable cependant.

La locution *id est* qui signale le passage du lemme au commentaire joue du point de vue formel le même rôle que notre ponctuation par deux points. Mais il serait un peu hâtif de toujours la réduire à un signe de ponctuation sans s'interroger sur l'interprétation qu'elle peut apporter.

1.2.2. Un lien logique

Le lecteur est habitué à lire à la suite du lemme une scholie qui est placée sans transition après le lemme ou qui lui est reliée par un outil explicatif comme *id est*. Mais, dans un exemple, SD substitue à ce rapport explicatif un adverbe de sens logique et change ainsi le rapport habituel entre lemme et scholie. En B8, 1, Virgile annonce les réactions de la nature à l'écoute des deux chants de Damon et d'Alphésibée :

Pastorum musam Damonis et Alphisiboei

Servius commente *musam* en écrivant :

'*musam*' : *cantilenam amorum quos inter se cecinerunt.*

À propos du lemme *pastorum musam*, Servius précise la source de la bucolique et les sujets des deux chants qu'elle propose. Puis il reprend partiellement en citation le lemme proposé au début de la scholie et s'attache à commenter *musam*. Il juxtapose *cantilenam* à *musam* comme s'il donnait un synonyme de *musam*. Alors que le terme *musam* est ambigu puisqu'il peut désigner la Muse et les chants qu'elle inspire, *cantilenam* en limite le sens et ne peut désigner que la chanson. On est invité à comprendre *cantilenam* comme un synonyme et à réduire *musam* à l'œuvre inspirée au poète puisque Servius détermine *cantilenam* par le génitif *amorum* qui indique le sujet des deux chants. On peut traduire la scholie de Servius ainsi :

« le poème : la chanson relative à leurs amours que les pâtres ont chantée entre eux. »

Mais, lorsque SD ajoute le lien logique *ergo* entre *musam* et *cantilenam amorum*, il laisse entendre qu'il ne met pas les deux termes sur le même plan. Pour lui, ils ne sont pas équivalents, mais le second porte un sens qui découle du premier. Il invite ainsi à comprendre que *Musam* désigne au sens propre l'inspiratrice des chants des deux pâtres si bien que *cantilenam*, la chanson, produite grâce à l'inspiration que confère la Muse, découle en quelque sorte d'elle et de son pouvoir. On serait tenté de traduire ainsi la scholie modifiée :

« La Muse, et en conséquence la chanson relative à leurs amours que les pâtres ont chantée entre eux. »

Comme nous l'avons remarqué pour la locution *id est*, l'explicitation des liens logiques peut être un moyen de corriger et d'interpréter le sens d'une

scholie. Si stéréotypés que puissent paraître ces outils explicatifs, il apparaît que dans bien des cas SD ne les vide pas de leur sens, mais en exploite les nuances avec habileté et souplesse.

2. La structuration d'une phrase longue et complexe

Les corrections qu'apporte SD à la phrase de Servius portent sur l'équilibre des membres qui la constituent, les précisions sur la construction de certains mots et la correction des structures syntaxiques.

2.1. SD souligne des structures parallèles

La répétition d'une conjonction de coordination permet à SD d'introduire dans les phrases longues de Servius un balancement qui facilite la lecture en distinguant plus nettement les éléments syntaxiques mis sur le même plan. On ne s'étonnera pas que SD répète les conjonctions *aut* et *uel* qui permettent de classer diverses hypothèses : ce sont en effet deux outils indispensables au commentateur.

Parfois, sans modifier par ailleurs la scholie, il répète simplement, afin de scander le rythme de la phrase, un élément de coordination que Servius a employé. Ainsi dans une scholie à B4, 62 qui explique les deux raisons pour lesquelles Vulcain n'a pas véritablement été honoré comme un dieu, il ajoute *aut* pour classer et hiérarchiser ces deux raisons : *honores ad quos aut per conuiuium numinum aut per coniunctionem uenitur dearum* (« c'est pourquoi il ne mérita pas les honneurs divins auxquels on accède, ou bien en participant au banquet des dieux, ou bien en épousant des déesses »). L'ajout de *aut* montre la volonté de signaler précisément les éléments de la phrase qui sont mis sur le même plan, même si l'expression est plus lourde : SD souligne par la répétition de *aut* les deux compléments de *uenitur* construits avec *per* et l'accusatif.

Dans l'exemple de la scholie à B4, 7, le choix de *uel* pour mettre en parallèle les trois causes du retour de l'âge d'or proposées par Servius produit un glissement de sens et conduit à une interprétation divergente :

Et hinc conicit fore aurea saecula quod Augustus imperat, uel quod talis natus est puer uel quod consul est Pollio ...

« Et, à partir de là, il imagine qu'il y aura l'âge d'or parce qu'Auguste commande, ou parce qu'un tel enfant est né, ou parce que Pollion est consul... »

Dans cette scholie au vers 7 qui fait encore partie des scholies introductives qui présentent le thème de la bucolique, Servius semble vouloir dire que Virgile, seul sujet envisageable pour le verbe *conicit*, s'appuie sur trois raisons pour justifier le retour de l'âge d'or : l'*imperium* d'Auguste, la naissance de l'enfant et

le consulat de Pollion (*quod Augustus imperat, quod talis natus est puer, quod consul est Pollio*). L'énumération des causales constitue une série de preuves qui s'ajoutent les unes aux autres et l'on envisagerait de les unir par *et* plutôt que par *uel* qui suppose un choix. La bucolique accorde une grande importance au consulat de Pollion ainsi qu'à la naissance de l'enfant. On doit à Servius d'y ajouter de façon anachronique le pouvoir d'Auguste, en confondant, comme il le fait souvent, les années de la fin de la République avec celles qui suivent Actium. Si SD préfère lire ici trois hypothèses distinctes plutôt qu'une accumulation de raisons, peut-être est-ce la conséquence de l'interprétation que certains commentaires ont pu faire à partir de la phrase de Servius en choisissant l'une ou l'autre des causes proposées. En tout cas, en liant ces causes par *uel*, il laisse le lecteur libre de choisir l'hypothèse qui lui paraît la plus judicieuse, mais il introduit une plus grande incertitude²⁴ car il s'abstient lui-même de choisir.

Un exemple montre que SD peut utiliser *uel* à deux reprises, mais avec des intentions différentes. Dans la scholie à B9, 45, Servius explique *numeros* en donnant à ce terme deux synonymes :

NVMEROS MEMINI : metra, rhythmos.

« JE ME RAPPELLE LA CADENCE : les mètres, les rythmes. »

Les deux termes sont présentés comme des synonymes équivalant à *numeri* : Servius souligne ce qui dans le vers et la musique relève du nombre, l'élément régulier et mesuré du rythme.

SD remanie complètement la scholie de Servius dont il modifie la construction et le sens en proposant une autre hypothèse. En coordonnant *metra* et *rhythmos* par *uel* SD laisse entendre que les deux termes ne sont pas exactement synonymes et il semble distinguer leurs sens :

NVMEROS MEMINI metra uel rhythmos, uel certe numeros uersuum.

« JE ME RAPPELLE LA CADENCE : les mètres ou les rythmes ou en tout cas la cadence des vers. »

Peut-être voit-il dans *metra* un terme qui définit le retour régulier du mètre choisi et dans *rhythmos* le rythme de ce mètre. C'est encore à *uel* qu'il a recours pour conclure que Virgile a désigné par *numeros* tous 'les éléments mesurés des vers' ; il reprend en effet le terme *numeros* au sens propre pour désigner ce qui est régi par le nombre, en l'occurrence *metra* et *rhythmos* (« les mètres » et les « rythmes »). Les deux *uel* ne sont pas du tout sur le même plan : le premier unit deux hypothèses, le second tire une conclusion qui reprend le lemme et

²⁴ Cette tendance s'accroît chez les scholiastes tardifs, comme celui des *Scholies* de Berne ; tantôt ils proposent toutes sortes d'hypothèses mais ne choisissent pas et se dérobent devant leur tâche de commentateurs, tantôt ils font d'improbables synthèses à partir de diverses hypothèses afin de les garder toutes.

l'interprète en donnant un sens qui, comme l'indique *certe*, s'accorde avec les deux hypothèses particulières précédemment citées. Une chose est sûre : *numeri* désigne tout élément qui est régi par le nombre.

La méthode énumérative qui, grâce à *uel*, permet de passer en revue autant de propositions que l'on veut donne au commentateur la liberté d'augmenter le commentaire. Dans certains cas, SD s'appuie sur ce procédé pour modifier la structure de la scholie qu'il réécrit ensuite et remanie. Citons comme exemple la scholie au vers 74 de B6 consacrée à Scylla. Voici le début d'une longue phrase que SD prolonge encore en multipliant les hypothèses sans doute pour rendre compte de divers commentaires dont il insère ainsi dans celui de Servius certains éléments choisis :

Postea et Scylla, a Minoe contempta, dolore in auem conuersa est...

« Ensuite Scylla, méprisée par Minos, sous l'effet du chagrin fut changée en oiseau... »

Servius laisse entendre que la métamorphose allège le chagrin insupportable de Scylla ; SD ajoute une autre justification de la métamorphose de Scylla en s'appuyant sur le détail de son histoire :

Postea et Scylla, a Minoe contempta, uel dolore, quod contempta esset, uel <quod> quasi parricida a Minoe ad puppim religata tracta sit, in auem cirim conuersa est...

« Ensuite Scylla, méprisée par Minos, ou par chagrin parce qu'elle avait été méprisée, ou parce qu'elle avait été attachée à la poupe et emmenée par Minos en tant que parricide, fut changée en oiseau, en aigrette... »

On pourrait croire que le deuxième *uel* sert à coordonner les deux causales²⁵, mais alors on ne comprend pas le sens du premier *uel*. SD donne deux raisons à la métamorphose ; il retient l'hypothèse de Servius, l'excès du chagrin, et ajoute le traitement que lui fait subir Minos qui la considère comme parricide puisqu'elle a coupé le cheveu de Nisus pour le lui offrir. La cruelle situation qu'il lui inflige attire sans doute la pitié des dieux. En fait il n'y a pas vraiment deux raisons distinctes : le mépris de Minos le conduit à attacher sa prisonnière à la poupe de son bateau et la jeune fille en souffre physiquement et moralement. Il semble bien que SD ait voulu par l'apparence d'une nouvelle hypothèse se donner l'occasion d'entrer dans le récit de la fable en retenant un détail descriptif particulièrement frappant et pathétique.

Lorsque SD, à propos de B10, 5, ajoute une hypothèse à l'identification de Doris, il corrige Servius dont la formulation propose un sens trop général et risque d'être mal interprétée par le lecteur. Servius présente Doris en disant : *mater*

²⁵ Le deuxième *quod* n'est pas dans les manuscrits ; il a été rajouté par l'éditeur hollandais du XVII^e siècle Abraham COMMELIN.

Nympharum est ; puis il ajoute : *quam pro 'mari' posuit* (« c'est la mère des Nymphes ; il a employé ce nom à la place de 'la mer' »). SD pense probablement que le mot *Nymphae* est trop général et ne désigne pas précisément les Néréides et que Servius n'explique pas assez clairement que Doris est une figure mythologique qui désigne la mer. Servius juge sans doute que son lecteur connaît assez bien la mythologie pour penser aux Néréides derrière le terme générique de *Nymphae* et que la signification allégorique des figures mythologiques lui est assez familière pour qu'il voie dans Doris une manière poétique de désigner la mer. L'ajout d'une hypothèse présentée par *uel* permet en fait à SD de commenter Servius et d'explicitier ses allusions ; SD situe Doris avec précision dans sa parenté mythique : *uel Doris Oceani filia, coniunx Nerei* (« ou bien Doris, fille de l'Océan, épouse de Nérée »). On ne doit pas s'y tromper, il s'agit bien du même personnage et *uel* n'introduit pas une autre hypothèse du point de vue du sens, mais une autre formulation de la scholie de Servius. On pourrait traduire ainsi : « c'est la mère des Nymphes ; il a employé ce nom à la place de 'la mer' ; ou pour mieux dire : Doris, fille de l'Océan, épouse de Nérée ».

Aut et *uel* qui peuvent souligner le balancement de groupes parallèles permettent aussi à SD de corriger le commentaire de Servius en reformulant sa scholie, en articulant d'une manière différente les éléments qui la composent ou en proposant d'autres hypothèses. Ces éléments de coordination nous entraînent vite au-delà de l'étude d'un seul terme vers celle de modifications plus développées.

SD n'intervient pas seulement sur le rythme de la phrase qu'il modifie parfois avec l'intention de changer le sens de la scholie, mais il corrige aussi la syntaxe de Servius pour la mettre en conformité avec les règles de la syntaxe latine classique et rendre la phrase plus précise et plus claire.

2.2. SD apporte des corrections syntaxiques

2.2.1. Il rétablit une préposition pour préciser une construction

Servius ne respecte pas toujours de façon scolaire les règles de la grammaire latine et certaines constructions peuvent paraître irrégulières ; les modifications que propose SD font penser à celles d'un professeur soucieux de respecter la correction de la langue. Par ces corrections, il cherche à proposer au lecteur une phrase plus classique et conforme aux règles grammaticales.

Dans deux exemples de compléments de lieu, SD ajoute une préposition conformément à ce que l'on attend en latin : *in*, devant un ablatif locatif composé d'un nom commun, et *de*, devant un ablatif d'origine formé d'un nom propre de pays.

Dans le premier cas, il s'agit d'une scholie à B9, 39 dans laquelle Servius explique que le couplet de cinq vers chanté par Moeris vient de l'*Idylle* 11 de

Théocrite. Le commentateur rappelle que Virgile s'est souvenu du chant que le Cyclope adresse à Galatée :

HVC ADES O GALATEA : Theocriti uersus sunt, quibus inducit cyclopem usum, cum in scopulo sedens amicam suam Galateam de fluctibus inuitaret ad terras.

« VIENS ICI, Ô GALATÉE : ces vers sont de Théocrite : ce sont les vers que le Cyclope, mis en scène par Théocrite, a utilisés, alors qu'assis sur un rocher il invitait son amie Galatée à sortir des flots pour venir sur la terre. »

Sans doute est-il plus fréquent en latin classique de trouver *sedere* construit avec *in* et l'ablatif, mais on rencontre des exemples, chez Tite Live²⁶ en particulier, dans lesquels la préposition est omise. Il est intéressant de constater que SD, dont les scholies sont sans doute postérieures à celles de Servius, s'applique à écrire un latin très rigoureusement classique et probablement très scolaire.

Le deuxième exemple se trouve dans une scholie à B10, 4 qui présente deux interprétations de la légende d'Alphée et d'Aréthuse. Voici la première citée :

... alii dicunt, ad Arethusam, nympham Siciliae, Alpheum de Elide uenire per maria, ...

« ... certains disent que l'Alphée traversa les mers et vint de l'Élide auprès d'Aréthuse, une nymphe de Sicile... »

Il est plus surprenant que soit sous-entendue une préposition comme *de* qui marque la provenance et qui décrit en même temps un mouvement particulier orienté de haut en bas. Peut-être s'agit-il là d'une erreur de Servius plutôt que d'une omission intentionnelle. Le contexte permet à SD de compléter la construction de l'ablatif *Elide*. Quand on lit toute la scholie, on s'aperçoit que SD complète la phrase en puisant dans celle qui suit où *Elide* se retrouve construit avec *de* :

Varia enim opinio est : nam alii dicunt, ad Arethusam, nympham Siciliae, Alpheum de Elide uenire per maria, secundum quos dixit « Alpheum fama est huc Elidis amnem » ; alii dicunt ipsam Arethusam, iam in fontem mutatam, Alpheum fugere et de Elide ad Siciliam uenire, quod nunc est secutus.

« L'interprétation varie, car certains disent que l'Alphée traversa les mers et vint de l'Élide auprès d'Aréthuse, une nymphe de Sicile : c'est en suivant leur interprétation que Virgile a dit : « on dit que l'Alphée, le fleuve de l'Élide, [s'est frayé] jusqu'ici ... »²⁷ ; d'autres prétendent qu'Aréthuse elle-

²⁶ EM et le Dictionnaire GAFFIOT citent l'exemple de TITE-LIVE 22, 4, 6 avec le verbe *sedere* : *nebula campo quam montibus densior sederat* (« le brouillard se tenait plus dense sur la plaine que sur les hauteurs »).

²⁷ VERG. *Aen.* 3, 694.

même, déjà changée en source, fuit Alphée et vient de l'Élide jusqu'en Sicile parce qu'il l'a suivie à ce moment-là. »

Lorsqu'il précise la construction prépositionnelle des compléments de lieu, SD semble rétablir ce que Servius a omis volontairement ou non ; il signale et corrige ainsi un écart à une norme qui lui paraît être la façon correcte de s'exprimer. Il rétablit la règle classique même si elle n'a de force que dans la langue quelque peu savante et artificielle du commentaire. En outre le dernier exemple montre qu'il lit précisément Servius, d'assez près en tout cas pour puiser dans le contexte sa correction et normaliser le texte de la scholie en rétablissant la préposition.

2.2.2. Il rétablit le complément d'un verbe

Ce ne sont pas toujours des mots-outils, mais des termes de nature diverse (noms, pronoms, verbes) que SD rétablit ; nous n'étudions ici que ceux qui ne servent pas à renforcer ou à corriger le sens de la scholie, mais qui ont pour fonction première de compléter formellement une expression que SD ne juge pas suffisamment claire. Comme il est amené à imaginer ce que Servius voulait dire, il peut alors arriver, secondairement, que l'ajout de ces mots influe sur le sens de la scholie.

Le complément que SD rétablit auprès d'un verbe se déduit parfois du contexte. Ainsi dans la scholie à B8, 38, SD ajoute *uos* au commentaire que fait Servius à partir du lemme *dux ego uester eram* :

aut dux uos praeibam aut capellas alloquitur

« ou bien tel un guide je marchais devant vous, ou bien il parle à ses chèvres. »

Servius explique que le chevrier se donne le titre de guide parce qu'il 'marchait devant'. S'il ne précise pas le complément de *praeibam*, c'est qu'en fait il ne commente pas l'ensemble de l'expression *dux ego uester eram*, mais seulement *dux eram* ; on peut même dire qu'il précise le sens de *dux* et du verbe *duco* en employant *praeibam* qui décrit précisément la place occupée par le guide, celui qui au sens propre 'marche devant'. La scholie prend la forme d'un article de dictionnaire qui donnerait *praeire* comme synonyme de *ducere*.

Comme nous l'avons déjà vu dans un autre exemple²⁸, Servius donne une définition hors du contexte alors que SD rétablit l'expression dans le contexte en donnant un complément à *praeibam*. Il ne définit pas seulement *dux* mais traduit *dux uester eram* sous la forme de *uos praeibam* en tirant *uos* de *uester* qui est dans le lemme. Les deux commentateurs semblent admettre tous deux que *uester* peut faire allusion à Nysa et sa mère ou aux chèvres que conduit le jeune garçon. Mais SD juge que la phrase est plus claire si le complément de *praeibam* est exprimé. Il

²⁸ Cf. p. 217.

semble qu'en fait Servius ne se posait pas cette question, mais trouvait intéressant de préciser le sens de *dux* et du même coup celui de *ducere*.

Dans le cas où il a interrompu l'explication de Servius par un paragraphe, SD ajoute un terme qui permet de relier la deuxième partie de la scholie de Servius au nouvel ensemble formé. Ainsi procède-t-il au début de la scholie à B8, 29 qui commente le lemme *Mopse nouas incide faces* :

quae solent praeire nubentes puellas. Corneae sane faces, quae quasi diutissime lucean : quas rapiunt tamquam uitae praesidia; namque his qui sunt potiti diutius feruntur uixisse. Sane Varro in aetiis dicit sponsas ideo faces praeire, quod antea non nisi per noctem nubentes ducebantur a sponsis.

« les torches que l'on porte habituellement devant les jeunes filles qui se marient. Bien sûr, des torches de cornouiller parce que, si l'on peut dire, ce sont elles qui donnent de la lumière le plus longtemps : et on les emporte comme des talismans protégeant la vie ; car on dit que ceux qui s'en sont emparé ont vécu plus longtemps. Varron, en vérité, dit dans les *Aetia*²⁹ que les torches précèdent les fiancées parce qu'autrefois les mariées n'étaient conduites par leurs fiancés que pendant la nuit. »

L'explication sur les torches de cornouiller est ajoutée par SD. Si l'on suit la logique de la scholie de Servius, on s'aperçoit qu'il poursuit le lemme par *quae* qui représente *faces* et qu'il explique que ceux qui portent les torches précèdent dans le cortège nuptial la jeune épousée : *nubentes puellas* ; dans la phrase suivante lorsqu'il cite Varron, Servius n'exprime pas le complément de *praeire*³⁰ parce qu'il est cité dans la phrase précédente et que la répétition de *praeire* et l'explicitation du sujet *faces* y font suffisamment allusion. Si SD rétablit *sponsas* c'est pour éclairer la construction (*dicit sponsas ideo faces praeire*) malgré la lourdeur d'une expression qui juxtapose le complément et le sujet de l'infinitive. L'ajout de ce terme qui est choisi pour reprendre *puellas nubentes* est devenu nécessaire parce que les explications de SD sur le cornouiller ont interrompu la scholie de Servius.

Il arrive qu'en précisant des compléments qu'il juge sous-entendus, SD fausse le sens de la scholie de Servius. Relisons avec les corrections de SD la partie de la scholie à B4, 60 que Servius consacre à la relation entre le petit enfant et sa mère :

RISV COGNOSCERE MATREM : alludit ad id quod factum est. Et rem naturalem ait : sicut enim maiores se sermone cognoscunt, ita infantes parentes risu se

²⁹ Le titre des *Aetia* de Varron est cité par CHARISIUS, *CGK* 1, 144, 21. Scholie citée par B. RIPOSATI, *M. Terenti Varronis De uita populi Romani*, Rieti, 1972², p. 183-184.

³⁰ On notera sans en tirer vraiment de conclusion qu'il s'agit du même verbe que celui de l'exemple précédent.

indicant agnoscere. Ergo hoc dicit : incipe parentibus arridere et eis spe ominus boni detrahere sollicitudinem ut et ipsi tibi arrideant.

« [COMMENCE À] APPRENDRE PAR TON³¹ SOURIRE À CONNAÎTRE TA MÈRE : il fait allusion à ce qui s'est produit. Et il dit une chose naturelle : en effet, tout comme les grands apprennent à se connaître par la conversation, de même les petits montrent par leur sourire qu'ils reconnaissent leurs parents. Voici donc ce qu'il veut dire : commence à répondre à tes parents par ton sourire et à leur enlever tout souci par l'espoir d'un présage favorable afin qu'eux-mêmes te renvoient leur sourire. »

En rétablissant un complément d'objet que Servius n'exprime pas, SD modifie le sens et la portée de la scholie de Servius. Le contexte semble donner raison à SD quand il précise, en ajoutant *se* et *parentes*, les deux compléments d'objet de *cognoscere* et de *agnoscere*. Le contexte insiste suffisamment sur les relations entre les parents et les enfants pour que l'on considère que *parentes* a été sous-entendu. En rétablissant *se*, SD montre qu'il a déduit cette interprétation de la comparaison entre les deux expressions parallèles. *Se* et *parentes* sont sur le même plan et il se peut que Servius les ait omis parce qu'il était facile de les rétablir.

Mais en fait SD ne tient pas compte de la construction de la scholie en deux parties. Dans le premier paragraphe, Servius fait une remarque générale sur la manière dont les êtres humains communiquent entre eux. Tout en commentant Virgile (*ait*), il indique par *rem naturalem* qu'il commence par une observation psychologique générale qui va trouver son application dans le cas particulier traité par le poète. En effet dans le vers, Virgile invite le petit enfant à montrer par son sourire qu'il reconnaît sa mère (*Incipe, parue puer, risu cognoscere matrem*). Ce n'est que dans la deuxième partie de la scholie introduite par *ergo hoc dicit* que Servius revient sur cet exemple particulier qu'il présente comme une conséquence ou une application du principe qu'il vient de dégager. Il montre bien alors qu'il commente l'expression du poète puisqu'il la développe en reprenant le verbe *incipere*, à l'impératif comme dans le lemme (*incipe parentibus arridere et eis spe ominus boni detrahere sollicitudinem ut et ipsi tibi arrideant*). Si on lit la phrase sans donner de compléments à *cognoscere* et *agnoscere*, on lui donne une portée plus large :

sicut enim maiores sermone cognoscunt, ita infantes risu se indicant agnoscere.

« tout comme les grands apprennent à connaître par la conversation, de même les petits montrent par leur sourire qu'ils reconnaissent. »

³¹ C'est ainsi que J. PERRET, « Erasme », note au vers 60, p. 55, interprète *risu*, alors que E. de SAINT-DENIS, dans la C.U.F., comprend qu'il s'agit du sourire de la mère, d'où sa traduction : « reconnaître ta mère à son sourire ».

Ajouter *parentes* anticipe sur la suite de la scholie dans laquelle Servius semble se répéter. Servius laisse plutôt entendre que d'une façon générale la conversation est le moyen de connaissance des grands et le rire celui des petits. Un complément d'objet limite la portée des deux verbes. L'ordre des remarques de Servius est plus logique si l'on ne tient pas compte de l'intervention de SD : après avoir indiqué par comparaison avec les adultes les moyens que les enfants ont à leur disposition pour communiquer, Servius en vient au thème plus précis du rapport entre les parents et les enfants. Dans une troisième partie, il aborde plus précisément la relation entre la mère et son petit enfant.

2.2.3. Il souligne l'expression du réfléchi

On peut comprendre que, pour un lecteur tardif, SD lève toute ambiguïté en rétablissant un adjectif possessif réfléchi même dans le cas où il n'est pas nécessaire de l'exprimer. Dans une scholie à B9, 46, SD explicite l'adjectif possessif *suus* pour préciser le possesseur alors même que le renvoi au sujet est parfaitement clair :

cum Augustus Caesar ludos funebres patri celebraret, die medio stella apparuit. Ille eam esse confirmavit parentis sui: unde sunt uersus isti compositi.

« comme César Auguste célébrait les jeux funèbres de son père, en plein jour une étoile apparut. Il affirma que c'était l'étoile de son père : c'est d'après cela que ces vers ont été composés. »

Logiquement Servius, qui n'a pas exprimé le réfléchi direct auprès de *patri* dans la première des deux phrases, ne l'exprime pas non plus dans la deuxième où il s'agit d'un réfléchi indirect renvoyant à *ille* sujet du verbe déclaratif *confirmavit*. Peut-être SD juge-t-il plus clair de le préciser parce que les deux réfléchis sont de nature différente, l'un direct, l'autre indirect.

Cependant SD n'est pas toujours aussi dépendant des règles grammaticales et il utilise très librement le réfléchi lorsqu'il l'ajoute dans un exemple où il se justifie par le sens plus que par la grammaire. La scholie au vers 78 de B6 commente le lemme *Terei*. Après une remarque sur la synérèse, Servius présente Térée et explique l'histoire de Procné, épouse de Térée et sœur de Philomèle. Tout le récit est rempli d'interventions de SD. La plus brève le conduit à exprimer l'adjectif possessif réfléchi pour renvoyer à Procné :

Tereus autem rex Thracum fuit, qui cum Atheniensibus tulisset auxilium ac Pandionis, Athenarum regis, filiam, Procnen nomine, duxisset uxorem et post aliquantum tempus ab ea rogaretur ut sibi Philomelam sororem suam uidendam accersiret, profectus Athenas dum adducit puellam, eam uitiauit in itinere et ei linguam, ne facinus indicaret, abscidit inclusamque in stabulis reliquit, ementitus coniugi eam perisse naufragio.

« Quant à Térée, c'était le roi de Thrace : il porta secours aux Athéniens et épousa la fille de Pandion, le roi d'Athènes : elle s'appelait Procné. Et comme, quelques temps après, elle lui demandait de faire venir sa sœur Philomèle pour la voir, il partit à Athènes, mais, pendant qu'il ramenait la jeune fille, il abusa d'elle pendant le voyage, lui coupa la langue pour qu'elle ne dénonce pas son crime et la laissa enfermée dans une étable, après avoir dit mensongèrement à son épouse qu'elle avait péri dans un naufrage. »

Dans cette longue phrase il n'y a que deux sujets : Térée ou Philomèle ; Procné n'est jamais sujet. Le plus souvent c'est Térée qui a cette fonction d'où son emploi au nominatif au début de la phrase : il est le sujet de *fuit, tulisset, duxisset, rogaretur, accersiret, adducit, uitiauit, reliquit*. Philomèle est sujet du seul verbe *indicaret*. Procné est le complément d'agent de *rogaretur* : elle n'est donc sujet ni du verbe de la complétive *accersiret*, ce qui justifierait un réfléchi direct ni du verbe de demande *rogaretur*, ce qui justifierait un réfléchi indirect. En exprimant *suam* auprès de *sororem* pour parler de Philomèle la sœur de Procné, SD renforce l'expression de Servius qui a employé le pronom réfléchi *sibi* : les deux réfléchis renvoient non au sujet grammatical de *accersiret* ou de *rogaretur* mais au complément d'agent de *rogaretur*, sujet selon le sens qui désigne la personne qui fait vraiment l'action de demander. En même temps le réfléchi resserre les liens entre les deux sœurs et rend plus odieux le crime de Térée.

2.2.4. Il développe l'expression par une structure verbale

Dans ces exemples, SD transforme la syntaxe de Servius puisqu'il remplace un tour nominal par un tour verbal au moyen d'un participe ou d'un adjectif verbal.

La scholie de Servius à B6, 15 est écrite de façon très elliptique, comme si Servius voulait passer vite en écrivant une petite note rapide qui se contente de préciser que telle expression est une image qu'il faut prendre au sens figuré et non au sens propre. Lorsque Virgile décrit l'ivresse de Silène, il présente le vieux Satyre comme quelqu'un qui a l'habitude de boire et qui s'est enivré la veille :

*Silenum ...
inflatum hesterno uenas, ut semper, Iaccho. (B6, 14-15)*

Servius reprend dans le lemme l'expression *inflatum uenas* qui signifie au sens propre 'dont les veines sont gonflées' et commente cette expression en disant *figurate*. SD étoffe la scholie, la distingue du lemme et en explicite le sens en ajoutant *locutus est* : « il a parlé au sens figuré » ou « il a employé cette expression au sens figuré ». Le sujet est évidemment Virgile. Il donne donc une version rédigée de la note concise de Servius.

C'est pour préciser l'enchaînement des actions que SD ajoute un participe dans la scholie à B7, 41. Servius définit les *Sardonis herbas* citées par Thyrsis ; il y voit une herbe sarde que l'on peut confondre avec la mélisse. Il décrit ensuite la manière dont s'exerce la toxicité de cette plante :

*In Sardinia enim nascitur quaedam herba, ut Sallustius dicit, apiastri similis.
Haec ora hominum rictus dolore contrahit et quasi ridentes interimit...*

« Car il pousse en Sardaigne une plante qui, comme le dit Salluste³², est semblable à la mélisse. Celle-ci contracte les lèvres des gens dans la souffrance d'un rictus et les tue alors qu'ils semblent rire... »

SD ajoute le participe *comesa* dans la deuxième phrase avant de finir la scholie sur la mention du 'rire sardonique' :

*In Sardinia enim nascitur quaedam herba, ut Sallustius dicit, apiastri similis.
Haec comesa ora hominum rictus dolore contrahit et quasi ridentes
interimit, unde uulgo Σαρδόγιος γέλως.*

« Car il pousse en Sardaigne une plante qui, comme le dit Salluste, est semblable à la mélisse. Quand on la mange, elle contracte les lèvres des gens dans la souffrance d'un rictus et tue ceux qui semblent rire, d'où l'expression courante Σαρδόγιος γέλως ('un rire sardonique'). »

SD rétablit ce qui paraît évident à Servius : en disant que la plante « contracte les lèvres » (*ora ... contrahit*), Servius laisse entendre que certains ont porté cette plante à leur bouche pour la manger. En ajoutant *comesa*, SD indique précisément dans quel cas l'herbe est dangereuse et il reconstitue la suite des actions (l'ingestion de la plante, la contraction des lèvres, la mort) ; il forme un groupe verbal *haec comesa* et invite selon la syntaxe latine à comprendre ce groupe sujet comme l'équivalent d'une subordonnée circonstancielle : les deux derniers épisodes ne se produisent que lorsque (et parce que) la première action est accomplie.

C'est également pour éclairer le sens et donner à la scholie une forme plus complète et une rédaction plus correcte que SD intervient dans la scholie de Servius au vers 83 de B6. Pour comprendre la scholie il est bon de se souvenir des vers de Virgile :

*Omnia quae Phoebō meditante beatus
audiit Eurotas iussitque ediscere laurus
ille canit...* (B6, 82-84)

Servius accroche au lemme *Eurotas* la scholie suivante :

*EVROTAS : fluuius Laconum, qui ab Apolline suas edocet lauros, quibus eius
plena sunt ripae.*

³² F. Kritz rapporte un fragment, n° 2, du livre 2 des *Histoires*, cité par Aulu-Gelle et Nonius, qui décrit la position géographique de la Sardaigne et ne mentionne pas la plante dont parle Servius. Isidore propose une description de la Sardaigne très comparable, commençant par les mêmes termes, mais beaucoup plus longue et Isidore ne la rapporte pas à Salluste. Dans la suite de son exposé, est mentionnée l'herbe dont il est question aussi chez Solin Polyhistor et chez Servius. Ces trois témoignages concordent et Servius fait référence à Salluste. On pourrait donc penser que ces renseignements viennent de lui.

« L'EUROTAS : un fleuve de Laconie qui enseigne à ses lauriers qui poussent en abondance sur ses rives ce qu'il reçoit d'Apollon. »

Le verbe *edocere* est inspiré à Servius par *ediscere* dont il prend le contrepied : le poète se place du point de vue des lauriers qui apprennent les chants d'Apollon, et le commentateur du point de vue de l'Eurotas qui les leur a enseignés. L'ablatif absolu *Phoebo quondam meditante*, à la fois temporel et causal, indique la source des chants entendus par l'Eurotas et transmis à ses lauriers. Servius le résume par un ablatif d'origine *ab Apolline*. On comprend que *edocere* est ici accompagné d'un ablatif indiquant la personne qui est à l'origine de la transmission des chants, mais la construction ne laisse pas d'être brutale et très inhabituelle. On attendrait plutôt à côté de l'accusatif de la personne à qui l'on enseigne l'accusatif de la chose enseignée, ce que rétablit SD en puisant son vocabulaire chez Virgile :

EVROTAS : fluius Laconum, qui audita ab Apolline suas edocet lauros quibus eius plenae sunt ripae.

« L'EUROTAS : un fleuve de Laconie qui enseigne à ses lauriers qui poussent en abondance sur ses rives ce qu'il a entendu chanter par Apollon. »

SD use d'une très grande économie de moyens : il n'ajoute que le participe *audita* à l'accusatif et paraphrase ainsi Virgile qui écrit *audiit Eurotas*. Il rattache *ab Apolline* au verbe *audire* selon une syntaxe plus claire puisque très couramment *audio* se construit avec un ablatif d'origine indiquant la personne de qui on reçoit une information et en l'occurrence des poèmes et des chants.

Parfois l'ajout d'un terme que la syntaxe semble logiquement imposer conduit à changer le sens et cet apparent respect de la forme trahit en fait les intentions de Servius. Dans son commentaire à B6, 42, Servius développe des explications sur la façon dont Prométhée a découvert le moyen d'utiliser les éclairs :

Deprehendit praeterea rationem fulminum eliciendorum et hominibus indicauit, unde caelestem ignem dicitur esse furatus. Nam quadam arte ab eodem monstrata supernus ignis eliciebatur, qui mortalibus profuit, donec eo bene usi sunt.

« Il a trouvé en outre l'explication de la manière d'attirer les éclairs et il l'a révélée aux hommes : et l'on dit que c'est ce qui lui a permis de voler le feu céleste. Car, grâce à une technique que le même Prométhée a fait connaître, on attirait d'en haut le feu qui fut utile aux hommes tant qu'ils s'en sont servis à bon escient. »

Quant il ajoute *eliciendorum* pour compléter l'expression *rationem fulminum*, on peut avoir l'impression que SD explicite le sens en s'appuyant sur la scholie elle-même puisque, dans la suite, Servius explique que Prométhée a enseigné une technique permettant aux hommes d'attirer le feu de la foudre pour

l'utiliser. Donc l'expression *rationem fulminum* paraît être un raccourci du tour qu'il développe davantage dans la deuxième partie de la scholie : *quadam arte ... monstrata supernus ignis eliciebatur*. D'ailleurs, pour compléter l'expression, SD reprend le verbe *elicere* que Servius a employé plus loin. Comme pour l'exemple du complément de *Elide* cité plus haut³³, SD emprunte à Servius lui-même les éléments qui lui permettent de clarifier la construction. Mais *de* n'est qu'un mot-outil. En revanche Servius peut-il vraiment avoir sous-entendu ou omis un verbe dans la scholie à B6, 42 ? Il semble qu'en fait SD limite le sens en ajoutant *eliciorum*, alors que Servius donne une portée plus générale à l'expression. Prométhée aurait trouvé l'explication du phénomène des éclairs et à partir de là il aurait trouvé une technique pour les attirer. Servius se répèterait-il en parlant d'une technique permettant d'attirer les éclairs s'il avait déjà dit que Prométhée avait trouvé le moyen de les attirer ? Comme nous l'avons remarqué³⁴ à propos de la scholie à B4, 60, SD anticipe sur la suite et tend à rétablir indûment dans le début de la scholie ce que Servius n'exprime que dans la suite. Il donne ainsi l'impression que Servius se répète alors qu'il procède par étapes allant du général au particulier. Reprenons la traduction de la scholie de Servius :

Deprehendit praeterea rationem fulminum et hominibus indicavit, unde caelestem ignem dicitur esse furatus. Nam quadam arte ab eodem monstrata supernus ignis eliciebatur, qui mortalibus profuit, donec eo bene usi sunt.

« Il a trouvé en outre comment expliquer les éclairs et il l'a révélé aux hommes : et l'on dit que c'est ce qui lui a permis de voler le feu céleste. Car, grâce à une technique que le même Prométhée a fait connaître, on attirait d'en haut le feu qui fut utile aux hommes tant qu'ils s'en sont servis à bon escient. »

Servius use d'une expression souvent concise si bien qu'il se dispense d'explicitier tous les liens logiques ou de présenter certaines constructions dans leur intégralité. Son commentaire garde ainsi quelque chose de l'exposé oral à partir duquel il a peut-être été écrit. SD ajoute des mots-outils pour rendre plus clairs dans l'esprit du lecteur l'enchaînement des idées et la logique de l'argumentation. Il met ainsi l'accent sur les outils et les méthodes auxquels a le plus souvent recours un commentateur : la locution *id est* propre à dire l'équivalence, qu'il utilise pour proposer un synonyme ou une glose, des adverbes de cause et de conséquence très attendus dans un commentaire explicatif ou *autem* qui lui permet de sortir du contexte un terme qui mérite d'être étudié. Enfin pour faire ressortir plus nettement la structure de la phrase, il explicite des éléments qui la mettent en conformité avec les règles de la grammaire latine. Même si parfois il limite ou fausse le sens, il ajoute des éléments qui éclairent ou complètent l'expression un peu hâtive de Servius : balancements, prépositions, compléments

³³ Cf. p. 223.

³⁴ Cf. p. 225-226.

ou constructions participiales. Sans doute juge-t-il préférable pour accroître la portée de l'enseignement de Servius de corriger son écriture pour la rendre plus accessible à des élèves qui ne lisent peut-être pas le latin avec assez de facilité pour supporter qu'il soit écrit trop librement.